



2 bis, avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset



3 Avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble

GROUPE TERA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

GROUPE TERA

Société anonyme
RCS : Grenoble 789 680 485

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société GROUPE TERA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE TERA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements comptables » de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Titres de participation

La note « Immobilisations financières » de l'annexe expose les méthodes d'évaluation retenue quant au suivi de la valeur des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié son caractère approprié et sa correcte application, et contrôlé les informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Seyssinet Pariset, le 11 juin 2026

DocuSigned by:

Bertrand CELSE

9E121A49E74144D...

Bertrand CELSE

Associé

AUDITIAL

Grenoble, le 11 juin 2026

Signé par :

Pierre Rochedy

5B9FF45755DE452...

Pierre ROCHEDY

Associé

31/12/2025			31/12/2024
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	385 030	
(2) dont créances à moins d'un an	10 522 702	5 127 452

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 007 337)	1 007 337	881 420
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	881 640	1 650 461
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	21 733 029	(1 650 240)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	836	138 642
Total des capitaux propres (I)		23 622 843	1 020 283
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
Total des autres fonds propres (II)			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions (III)			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	2 653 507	4 543 095
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 743 445	2 064 182
	Emprunts et dettes financières divers (2)	400	2 543 892
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	584 462	589 599
	Dettes fiscales et sociales	314 968	146 957
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	69	69
	Autres dettes		140
	Produits constatés d'avance	992	2 302
Total des dettes ⁽¹⁾ (IV)		5 297 843	9 890 236
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)		28 920 685	10 910 519
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 687 166	4 849 388
(2) Dont emprunts participatifs			

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	472 482		472 482	523 835
	Montant net du chiffre d'affaires	472 482		472 482	523 835
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			1 309	3 578
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				34 611
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			15 000	
	Autres produits			9 592	14
	Total des produits d'exploitation			498 383	562 038
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			925 359	482 112
	Impôts, taxes et versements assimilés			10 531	8 680
	Salaires			487 024	372 634
	Cotisations sociales			198 564	131 473
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			54 778	102 795
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			577 852	85 868
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			80 702	42 957
	Total des charges d'exploitation			2 334 810	1 226 520
RESULTAT D'EXPLOITATION				(1 836 427)	(664 482)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 836 427)	(664 482)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	198 466		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	73 727		10 662
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	127 876		96 921
	Reprises sur dépréciations et provisions	194 392		
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières	27 248 718		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers			27 843 179	107 583
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	90 328		913 973
	Intérêts et charges assimilées (3)	507 746		514 020
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	3 892 821		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			4 490 895	1 427 994
RESULTAT FINANCIER			23 352 284	(1 320 410)
RESULTAT COURANT avant impôts			21 515 858	(1 984 892)
	Produits exceptionnels		138 642	70 817
	Charges exceptionnelles		836	163 873
RESULTAT EXCEPTIONNEL			137 806	(93 056)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			(79 366)	(427 708)
Total des produits			28 480 204	740 439
Total des charges			6 747 175	2 390 678
BENEFICE OU PERTE			21 733 029	(1 650 240)
(2) dont produits concernant les entités liées			127 810	93 093
(3) dont intérêts concernant les entités liées			73 137	134 988

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **28 920 685 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **28 480 204 euros** et un total **charges** de **6 747 175 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **21 733 029 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Faits caractéristiques de l'exercice

Le 30 janvier 2025 la société Groupe Tera a réalisé une levée de fonds de 1,01 M€ suite à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. A l'issue de cette opération, qui permettra d'accompagner le développement de l'activité digitale de Groupe Tera, le capital est porté à 1 007 336,75 € divisé en 4 029 347 actions.

Le 19 mai 2025 la société Groupe Tera a acquis, pour un montant de 100 k€, 100% des titres de la SAS 42 Factory. Grâce à l'acquisition du premier opérateur privé français spécialisé dans la collecte et l'analyse de données en temps réel de la qualité de l'air, la société Groupe Tera complète ses activités autour de la donnée environnementale.

Le 23 juillet 2025 la société Groupe TERA a cédé à la société Tera Environnement 100% des titres TOXILABO qu'elle détenait. Cette opération a été réalisée pour préparer la cession indiquée ci-après.

Le 7 octobre 2025 la société Groupe Tera a cédé à la société CELNOR France, filiale du groupe britannique CELNOR, sa branche d'activité d'analyses chimiques en laboratoire en cédant la totalité de ses participations dans les sociétés Tera Environnement et Toxilabo. Le groupe poursuit ainsi son recentrage sur les activités de mesure en temps réel.

Du fait de la cession de la société Tera Environnement l'intégration fiscale existant entre cette société et la société Groupe Tera a cessé avec un effet rétroactif au premier jour de l'exercice.

Aucun autre fait significatif ne nécessite de mention particulière.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

La société Groupe Tera a ouvert une OPRA (Offre Publique de Rachat d'Actions) du 23 février 2026 au 16 mars 2026 inclus proposant aux actionnaires de la Société de leur racheter leurs Actions Groupe TERA dans la limite d'un nombre total de 2 000 000 d'actions au prix unitaire de 6,50 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le nombre d'actions présentées en réponse à l'OPRA, soit 2 238 914 actions, étant supérieur au nombre maximum de 2 000 000 d'actions que la société s'était engagée à racheter, il a été procédé à une réduction proportionnelle des demandes de rachat selon les dispositions de l'article R.225-155. Les actions, qui n'ont pas été acceptées dans le cadre de l'OPRA en raison de ce mécanisme de réduction, ont été restituées à leurs détenteurs.

Le 24 mars 2026, le Conseil d'administration a constaté la réalisation de la réduction du capital social d'un monrant correspondant à la valeur nominale des 2 000 000 d'actions annulées, soit 500 000 euros.

Le capital social de Groupe Tera s'élève désormais à 507 336,75 euros, divisé en 2 029 347 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune.

Cette opération s'est complètement inscrite dans la stratégie de la société visant à optimiser sa structure financière et à améliorer la création de valeur pour l'ensemble de ses actionnaires, notamment à la suite de la cession de sa branche d'activités "Analyses chimiques en laboratoires".

Aucun autre fait significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

La situation du Groupe au 31 décembre 2025 demeure en phase avec le projet présenté en juillet 2019 lors de son introduction en bourse avec :

- La cession de l'activité historique d'analyse en laboratoire
- La commercialisation de la famille de capteurs NextPM
- L'industrialisation de nouveaux capteurs
- La poursuite de l'activité R&D pour le développement de nouveaux produits et services liés aux activités de laboratoire, capteurs et digital, notamment grâce au laboratoire commun IAM Lab.
- La recherche de nouvelles opportunités d'acquisitions sur toutes les activités
- Le déploiement de l'offre digitale désormais disponible qui relie pour les environnements critiques qualité de l'air et économie d'énergie

Il convient par ailleurs de rappeler qu'il est attendu sur le second semestre 2026 un premier complément de prix lié à la cession des laboratoires Tera Environnement et Toxilabo qui devrait être supérieur à 10% du montant de la cession. Un second complément de prix du même ordre de grandeur est à prévoir sur le second semestre 2027.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable - Application du règlement ANC n°2022-06

Application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Ce règlement a notamment supprimé la notion de *transferts de charges*, dont les opérations concernées sont désormais présentées par nature au sein des charges et produits d'exploitation, financiers ou exceptionnels, selon leur qualification économique.

Par ailleurs, la définition et le périmètre des produits et charges exceptionnels ont été précisés, ceux-ci étant désormais limités aux éléments résultant d'événements majeurs et inhabituels, étrangers à l'exploitation normale de l'entité et à une liste d'écritures limitativement énumérées par le règlement (écritures d'origine purement fiscale comme par exemple les amortissements dérogatoires).

L'application de ces nouvelles dispositions a conduit à des reclassements de présentation entre les postes du compte de résultat, sans impact sur le résultat net ni sur les capitaux propres de l'exercice. Les données comparatives ont été retraitées afin d'assurer la comparabilité des informations financières entre les exercices.

Tableau de reclassement - Passage ANC 2014-03 > ANC 2022-06

Reclassement du compte de résultat (comparabilité N-1/N)

Postes du compte de résultat	N-1 (présentation ANC 2014-03)	N-1 Reclassements ANC 2022-06	N-1 retraité (présentation ANC 2022-06)	N (présentation ANC 2022-06)
Chiffre d'affaires	523 835		523 835	472 482

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions	3 578		3 578	1 309
Reprises s/amortiss. & provisions	22 029		22 029	
Transferts de charges	12 582	-12 582	0	
Produits cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles				15 000
Autres produits d'exploitation	14	10 084	10 098	9 592
Achats de matières premières				
Variation stocks matières premières				
Autres achats & charges externes	482 112	35 663	517 776	925 359
Impôts et taxes	8 680	- 25 809	-17 129	10 531
Salaires	372 634	- 6 997	372 634	487 024
Cotisations sociales	131 473		124 476	198 564
Dotations amortissements/provisions	188 663		188 663	632 630
Valeurs comptables immos.cédées				
Autres charges	42 957	5 498	48 455	80 702
Résultat d'exploitation	- 664 482		- 675 334	- 1 836 427
Produits de participation				198 466
Produits de créances d'actif immobilisé	10 662		10 662	73 727
Autres intérêts	96 921		96 921	127 876
Reprises s/dépréciations & provisions				194 392
Produits cessions d'immobilisations financières		30 000	30 000	27 248 718
Dotations dépréciations & provisions	913 973		913 973	90 328
Intérêts et charges assimilées	514 020	2 110	516 130	507 746
Valeur comptable immobilisations financières cédées		69 405	69 405	3 892 821
Résultat financier	- 1 320 410		- 1 361 925	23 352 284
Produits exceptionnels	70 817	- 70 817	0	138 642
Charges exceptionnelles	163 873	- 136 144	27 728	836
Résultat exceptionnel	- 93 056		- 27 728	137 806
Impôt sur les sociétés	- 427 708	12 960	- 414 748	- 79 366
Résultat net	- 1 650 240		- 1 650 240	21 733 029

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les reclassements présentés ci-dessus résultent principalement de la suppression des transferts de charges et de la nouvelle définition des produits et charges exceptionnels introduites par le règlement ANC n°2022-06.

Les montants précédemment comptabilisés en transferts de charges seraient reclassés par nature au sein des charges d'exploitation concernées.

Certains produits et charges auparavant présentés en résultat exceptionnel seraient requalifiés en résultat d'exploitation, ces éléments ne répondant plus à la définition d'événements majeurs et inhabituels.

Ces reclassements n'ont **aucun impact sur le résultat net**, mais uniquement sur la présentation des soldes intermédiaires de gestion.

Autres informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention spéciale, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Frais d'établissement : 3 ans
- Logiciels : 3 à 4 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production minoré des remises, rabais et escomptes obtenus. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée estimée d'utilisation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : de 2 à 5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 2 à 3 ans

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Le montant des frais engagés pour l'acquisition des titres de participation a également été immobilisé. Il fait l'objet de déduction par le biais d'amortissements dérogatoires.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable. La Direction apprécie notamment la valeur d'utilité des titres en tenant compte des performances financières des entités, de leur situation patrimoniale et de leur éventuelle valeur de transaction. Ces appréciations sont réalisées en fonction des circonstances au regard des business plans, des performances historiques et des opérations financières en cours.

A ce titre, une dépréciation à 100% des titres de TERA CONTROLE et VIREXPR est constatée dans les comptes au 31 décembre 2025 afin de tenir compte des difficultés rencontrées par ces sociétés (soit 850 060 €). De plus, une dépréciation de l'intégralité des comptes courants, qui leur ont été consentis ainsi que celui concernant Tera Amérique, est également comptabilisée dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2025, soit un montant total de 2 526 515 €.

La société étant cotée sur le marché Euronext Growth, elle détient, au 31/12/2025, 53 644 actions propres acquises 297 453 €. Au 31/12/2025, la valeur de ces actions au cours du marché s'élève à 329 911 €, soit un prix unitaire de 6,15 €. Une reprise de provision pour dépréciation a été comptabilisée pour un montant de 194 392 €.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Ces provisions ont été reprises lorsque les créances préalablement provisionnées sont soit devenues irrécouvrables, soit ont finalement été recouvrées.

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte des modalités de calcul des indemnités

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation des salaires, taux de rotation, taux de mortalité....).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan et évalué sur la base des principales données actuarielles suivantes :

- Age de départ en retraite : 64 ans
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 4,14%
- Taux de charges sociales : 45%
- Table de mortalité : INED 2020-2022

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires et obligataires, de comptes courants d'actionnaires et de filiales, ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en "charges à répartir") et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

Les membres du conseil d'administration reçoivent, à raison de leur fonction, des jetons de présence. Les jetons pris en charge en 2025 se sont élevés à 30 400 € (19 176 € pour 2024).

Crédit d'Impôt Recherche et Crédit d'Impôt Innovation (CIR et CII)

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt. Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Le montant total des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation pour 2025 est de 79 366 €.

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en terme d'impôt sur les sociétés.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- suretés personnelles (avals, cautions et garanties),
- suretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	716 844				38 784	678 060
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	716 844				38 784	678 060
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenc't aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 365					6 365
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	210 935					210 935
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 466					10 466
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	227 766					227 766
FINANCIERES	Participations	8 675 303		106 782		3 888 165	4 893 920
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	303 878		8 389			312 267
	Prêts et autres immobilisations financières	65 737		319 275		4 656	380 356
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 044 917		434 446		3 892 821	5 586 542
TOTAL		9 989 527		434 446		3 931 605	6 492 368

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			716 844		38 784	678 060
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			716 844		38 784	678 060
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			3 253	2 122		5 375
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			102 465	52 125		154 590
	Matériel de bureau, mobilier			9 222	531		9 753
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			114 940	54 778		169 718
TOTAL				831 784	54 778	38 784	847 778

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations				Reprises			Mouvement net des amortisse ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	836			138 642			(137 806)
TOTAL	836			138 642			(137 806)
TOTAL GENERAL NON VENTILE		836			138 642		(137 806)

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Créances

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	319 275	319 275	
	Autres immobilisations financières	115 755	65 755	50 000
	Clients douteux ou litigieux	342 428		342 428
	Autres créances clients	577 238	577 238	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	308 176	308 176	
	Taxes sur la valeur ajoutée	354 833	354 833	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 998	4 998	
	Groupe et associés	7 024 943	7 024 943	
	Débiteurs divers	1 824 880	1 824 880	
	Charges constatées d'avances	42 604	42 604	
	TOTAL DES CREANCES	10 915 130	10 522 702	392 428
Prêts accordés en cours d'exercice		300 000		
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		8 100		

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		273 331
Autres immobilisations financières		19 275
Intérêts courus s/prêt HEX	19 275	
Autres créances clients		51 039
Clients factures à établir	17 566	
Clients groupe factures à établir	33 473	
Autres créances		203 017
Subventions de recherche	4 998	
Intérêts C/C TERA Sensor	124 970	
Intérêts C/C TERA Analytics	2 840	
Intérêts C/C TERA Contrôle	40 511	
Intérêts courus sur comptes à terme	29 698	

--

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 525 679,00	0,2500	881 419,75
	Emises pendant l'exercice		503 668,00	0,2500	125 917,00
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		4 029 347,00	0,2500	1 007 336,75

L'augmentation de capital réalisée en janvier 2025 a permis de lever 1 007 336 € .

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	881 420			125 917	1 007 337
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 650 461	(1 650 240)		881 419	881 640
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	(1 650 240)	1 650 240		21 733 029	21 733 029
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	138 642			(137 806)	836
TOTAL	1 020 283			22 602 560	23 622 843

Date de l'assemblée générale	26/06/2025
Dividendes attribués	
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	1 020 283
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	1 020 283
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	22 602 560

--

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
		Utilisées	Non utilisées	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	PROVISIONS POUR RISQUES					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR CHARGES					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	2 653 507	153 510	2 499 997	
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	64 995	64 995		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 678 450	567 770	1 110 680	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	584 462	584 462		
	Personnel et comptes rattachés	6 022	6 022		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	141 071	141 071		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	143 759	143 759		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	24 116	24 116		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	69	69		
	Groupe et associés	400	400		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	992	992		
TOTAL DES DETTES		5 297 843	1 687 166	3 610 677	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		867 063			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		400			

--

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		430 536
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		97 947
Intérêts courus sur emprunts bancaires	97 539	
Intérêts courus à payer	408	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		324 109
Fournisseurs factures non parvenues	297 612	
Fournisseurs groupe factures non parvenues	26 497	
Dettes fiscales et sociales		8 480
Dettes pour congés à payer	4 019	
Charges sur congés à payer	1 719	
Taxe d'apprentissage libératoire	458	
Formation continue-Charges à payer	50	
Etat charges à payer	1 779	
Taxe d'apprentissage	455	

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION - Subventions de recherche		992	992
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			992

--

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	472 482		472 482
TOTAL	472 482		472 482

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
AUDITIAL				MAZARS			
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	26 760	27 952	100,00	100,00	42 398	33 057	100,00	100,00
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	26 760	27 952	100,00	100,00	42 398	33 057	100,00	100,00

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)						
--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l’article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

--

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2025
Total des produits exceptionnels		138 642
Reprises sur provisions et transferts de charges <i>Rep. amortissements dérogatoires</i>	138 642	138 642
Total des charges exceptionnelles		836
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions <i>Dot. amortissements dérogatoires</i>	836	836
Résultat exceptionnel		137 806

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Répartition des effectifs par catégorie

	31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Ouvriers			
Employés, techniciens, agents de maîtrise			
Cadres et ingénieurs			
Autres catégories			
TOTAL			

La société emploie deux salariés cadres à temps partiel, soit un effectif équivalent temps plein de 0,40 personnes.

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés Hypothèses de calcul retenues : départ à la retraite à 64 ans, turnover faible, Taux d'inflation de 2% ettaux d'actualisation de 4,14% Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite			22 847	
			22 847	
Autres engagements Un premier complément de prix lié à la cession des laboratoires Tera Environnement Toxilabo est attendu sur le second semestre 2026 pour un montant supérieur à 10% (soit 10% du prix de vente initial) Un second complément de prix est attendu au second semestre 2027 pour un montant du même ordre de grandeur, soit environ				
Total des engagements financiers (1)			22 847	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées				

--

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Tranche d'âge des salariés et durée de l'engagement		
20 à 35 ans ---> plus de 30 ans		
35 à 44 ans ---> 21 à 30 ans		
45 à 54 ans ---> 11 à 20 ans	22 847	
55 à 59 ans ---> 6 à 10 ans		
60 à 64 ans ---> 1 à 5 ans		
65 ans ---> moins d'un an		
Totalisation	22 847	

SA GROUPE TERA

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Filiales et participations



Etat exprimé en euros	31/12/2025	Capitaux propres	détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		prêts et avances consentis par la sté
				Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
- TERA SENSOR		684 959	98,00	3 937 009	3 937 009	4 282 488
- TERA ANALYTICS		(392 840)	98,00	106 782	106 782	207 840
- TERA CONTROLE			100,00	100 000		2 436 511
- TERA AMERIQUE DU NORD INC.		(83 309)	100,00			40 000
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales		208 809	396,00	4 143 791	4 043 791	6 966 839
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
- VIREXPR		71 949	37,50	750 060		50 004
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations		71 949	37,50	750 060		50 004
C. Total des filiales et des participations (A + B)		280 758	433,50	4 893 851	4 043 791	7 016 843
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale		Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
- TERA SENSOR			1 316 121	(222 067)		
- TERA ANALYTICS			535 788	(327 147)		
- TERA CONTROLE						
- TERA AMERIQUE DU NORD INC.						
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales			1 851 909	(549 214)		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
- VIREXPR			242 585	(78 505)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations			242 585	(78 505)		
C. Total des filiales et des participations (A + B)			2 094 494	(627 719)		

SA GROUPE TERA		
----------------	--	--

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
GROUPE TERA 628 Rue Charles de Gaulle - 38920 CROLLES	SA		

La société GROUPE TERA consolide les comptes de ses cinq filiales.
Les comptes consolidés sont disponibles sur le site internet du groupe (www.groupe-tera.com) dans la rubrique "Investisseurs".